

Pris dans son ensemble, le Livre blanc s'orienté dans une direction de nature à décourager plutôt qu'à encourager les Canadiens. Ce qui en ressort de plus frappant, c'est que le gouvernement est optimiste, d'un optimisme presque insensé, en croyant que rien ne peut empêcher le Canada de réaliser le développement de son potentiel et l'expansion de son économie.

Les petites entreprises constituées en corporations seront durement atteintes. Les personnes à revenu faible ou moyen, qui sont déjà bien plus mal en point que leurs homologues américains, verront leur situation empirer. Plus une future entreprise canadienne aura de succès, plus elle sera susceptible de passer aux mains d'une société étrangère, parce que les Canadiens devront vendre leurs actions pour payer l'impôt que le ministre veut leur imposer et ils perdront ainsi le contrôle.

L'impôt projeté sur les gains en capital sera plus lourd qu'aux États-Unis. Le Livre blanc contient un élément de nature à décourager la formation de capitaux et les réinvestissements. Des mesures désincitantes viseront indéniablement certaines régions. Si le Canada doit croître au point de vue économique, dans le contexte des propositions du Livre blanc, l'élan principal viendra non pas des Canadiens mais des pays étrangers. Je suppose que quelques personnes diront: «Eh bien, qu'y a-t-il de nouveau?», mais je crois que la plupart des Canadiens le regretteront. Ils regretteront que le gouvernement n'ait pas saisi l'occasion de mettre au point un régime fiscal non seulement plus équitable, mais qui aurait aussi mis les Canadiens en mesure de contrôler notre croissance économique.

Le gouvernement peut mettre sur pied la Société canadienne de développement, mais je dois dire en toute sincérité que 50 sociétés de ce genre n'effaceront pas les dommages causés par les recommandations contenues dans ce Livre blanc et les mesures disincitantes qu'il préconise.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: J'ai fait quelques propositions. Nous en présenterons d'autres au comité. Notre objectif, c'est d'atténuer quelques-unes des injustices que ce Livre blanc perpétue et aggrave, d'éliminer quelques-unes des mesures disincitantes manifestes qu'il contient et de tenter d'édifier un système fiscal qui favorise au maximum les chances de chaque Canadien.

Je propose, appuyé par le député de Peace River (M. Baldwin), qu'on modifie la motion en y ajoutant:

... qui sera chargé de mettre au point des solutions susceptibles de remplacer les mesures projetées, mesures qui décourageraient les groupes à

revenu moyen, et plus particulièrement les petites entreprises, et faciliteraient l'acquisition des entreprises canadiennes par des intérêts étrangers.

M. l'Orateur suppléant: Avant d'en saisir la Chambre, je préfère prendre l'amendement en délibéré jusqu'à ce que j'aie eu l'occasion de consulter monsieur l'Orateur.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'approuve certaines des critiques de l'honorable chef de l'opposition (M. Stanfield) sur le Livre blanc, mais nous rejetons nombre de ses idées, car elles traduisent une différence fondamentale d'approche par rapport à ce que nous essayons de faire dans et pour notre pays.

Le ministre a souligné dans son discours qu'il s'agit là de la révision fiscale la plus complète depuis la loi de l'impôt de guerre sur le revenu présentée il y a bien des années. Moi, je dis au ministre que je trouve profondément regrettable qu'au lieu de créer un régime fiscal vraiment juste et avantageux, il se soit contenté, en grande partie, de rafistolage. Cela a donné quelque chose qui ne répond pas aux besoins des années 70 et aux notions d'égalité nécessaires aujourd'hui aux Canadiens.

Le ministre fait grand état de ce que 750,000 personnes seront soustraites du rôle d'imposition. Il en parle de façon à laisser entendre, et particulièrement aux 750,000 personnes qui ne paieront plus d'impôt, que nous devrions nous prosterner et le bénir pour son immense générosité. Je m'y refuse, monsieur l'Orateur. A mon avis, ces 750,000 personnes auraient dû être exemptées depuis des années; que le ministre, sur le tard, ait finalement procédé à certains ajustements qui radieront les intéressés de la liste des imposables ne lui vaudra pas une place au ciel. Il obtiendra peut-être pour cela une place un peu plus confortable à l'autre endroit, mais il n'y a là rien qui puisse nous amener à l'encenser.

L'hon. M. Benson: Vous-même et le leader de l'Opposition serez là avec moi.

M. Lewis: Le ministre a parlé d'une perte d'un milliard de dollars dans la même phrase où il a mentionné les 750,000 personnes qui ne seront plus imposées. Elles n'étaient déjà plus imposées, monsieur l'Orateur. Je ne pense pas qu'il sous-entende par là qu'il perdra 1 milliard de dollars de ces gens, mais il est important de noter que ces 750,000 personnes qui ont été injustement forcées de payer des impôts compteront pour environ 30 millions dans la perte d'un milliard. Voilà la situation.